

# Une analyse des déterminants de la mobilité linguistique intergénérationnelle des immigrants allophones au Québec

## An analysis of the determinants of inter-generational linguistic mobility among allophone immigrants to Quebec

Alain Bélanger, Patrick Sabourin et Réjean Lachapelle

Volume 40, numéro 1, printemps 2011

Mesure et déterminants des substitutions linguistiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1006634ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1006634ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bélanger, A., Sabourin, P. & Lachapelle, R. (2011). Une analyse des déterminants de la mobilité linguistique intergénérationnelle des immigrants allophones au Québec. *Cahiers québécois de démographie*, 40(1), 113–138. <https://doi.org/10.7202/1006634ar>

Résumé de l'article

L'immigration prend une importance accrue dans la croissance démographique québécoise et, selon Statistique Canada, 30 % des résidents de la région métropolitaine de recensement de Montréal pourraient être nés à l'étranger en 2031. Les allophones sont appelés à prendre une place plus importante numériquement et leurs choix linguistiques auront donc un effet accru sur l'équilibre du Québec. L'objectif de cet article est d'analyser les facteurs démographiques, ethnoculturels et socio-économiques associés à une transition linguistique intergénérationnelle vers l'une ou l'autre des deux langues officielles, au moyen d'une régression logistique appliquée aux microdonnées du recensement canadien de 2006. L'analyse porte sur les familles composées de deux parents de sexe opposé et au moins d'un enfant âgé de moins de 15 ans. Les résultats mettent en évidence l'effet des dispositions de la Charte de la langue française (loi 101) pour expliquer les choix linguistiques des allophones, ainsi que l'importance de la sélection d'immigrants francotropes. Néanmoins, l'attrait de l'anglais demeure important pour les allophones s'établissant au Québec, surtout chez les plus éduqués et parmi les classes socioprofessionnelles les plus favorisées.

## **Une analyse des déterminants de la mobilité linguistique intergénérationnelle des immigrants allophones au Québec**

**ALAIN BÉLANGER\***, **PATRICK SABOURIN\***  
**ET RÉJEAN LACHAPELLE\***

l'immigration prend une importance accrue dans la croissance démographique québécoise et, selon Statistique Canada, 30 % des résidents de la région métropolitaine de recensement de Montréal pourraient être nés à l'étranger en 2031. Les allophones sont appelés à prendre une place plus importante numériquement et leurs choix linguistiques auront donc un effet accru sur l'équilibre du Québec. L'objectif de cet article est d'analyser les facteurs démographiques, ethnoculturels et socio-économiques associés à une transition linguistique intergénérationnelle vers l'une ou l'autre des deux langues officielles, au moyen d'une régression logistique appliquée aux microdonnées du recensement canadien de 2006. L'analyse porte sur les familles composées de deux parents de sexe opposé et au moins d'un enfant âgé de moins de 15 ans. Les résultats mettent en évidence l'effet des dispositions de la Charte de la langue française (loi 101) pour expliquer les choix linguistiques des allophones, ainsi que l'importance de la sélection d'immigrants francotropes. Néanmoins, l'attrait de l'anglais demeure important pour les allophones s'établissant au Québec, surtout chez les plus éduqués et parmi les classes socioprofessionnelles les plus favorisées.

**English abstract, p. 138**

### **INTRODUCTION**

**D**ans la province de Québec, spécialement dans la région de Montréal, le français et l'anglais sont en concurrence. Le français, langue de la majorité et langue officielle, cohabite avec l'anglais, langue minoritaire au Québec mais majoritaire à l'échelle du Canada et des États-Unis. L'anglais a en effet un statut particulier au Québec en raison de la géographie, de l'histoire et aussi du droit québécois et canadien. À ces deux

---

\* Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation–Culture–Société.

langues principales s'ajoutent les langues autochtones ainsi que les nombreuses langues allochtones ou non officielles parlées par la majorité des dizaines de milliers d'immigrants accueillis annuellement en sol québécois<sup>1</sup>.

Le paysage linguistique québécois est en constante évolution. Dans les prochaines décennies, un accroissement naturel appelé à devenir négatif et une forte immigration internationale (plus de 50 000 immigrants par année pour une population d'un peu moins de 8 millions d'habitants) se traduiront par une augmentation de l'importance relative des allophones aux dépens des francophones et des anglophones. Les projections de la diversité de la population canadienne réalisées par Statistique Canada montrent que le pourcentage des résidents de la RMR de Montréal nés à l'étranger passera de 21 % en 2006 à 30 % en 2031 (Caron Malenfant, Lebel et Martel, 2010).

Les allophones étant appelés à prendre une place plus importante numériquement, leurs choix linguistiques auront un effet accru sur l'équilibre démolinguistique du Québec. Les institutions publiques et la plupart des organisations privées fonctionnent au Québec en français, en anglais ou dans les deux langues. De plus, ayant de multiples langues maternelles, les allophones doivent d'ordinaire communiquer entre eux dans une langue commune, que ce soit le français ou l'anglais. C'est pourquoi la plupart des nouveaux arrivants adoptent rapidement le français ou l'anglais dans l'espace public et parfois même, mais à plus long terme, à l'intérieur du foyer. Certains transmettront à leurs enfants la nouvelle langue d'usage en milieu familial, d'autres les encourageront à y utiliser le français ou l'anglais en plus de leur langue d'origine. Mais quelle langue favoriseront-ils pour leurs enfants ? Au premier abord, le français, langue de la majorité, peut paraître un choix évident, d'autant plus que cette langue est, sauf exception, la langue d'enseignement de leurs enfants. Toutefois, l'anglais bénéficie d'une indéniable force d'attraction tant endogène (par son réseau institutionnel prestigieux) qu'exogène (en tant que *lingua franca* planétaire et en particulier nord-américaine) parmi les allophones.

## OBJECTIFS

Dans un premier temps, cet article brosse un bref portrait des substitutions linguistiques intergénérationnelles des allophones du Québec à l'aide des

---

1. Les termes francophone, anglophone, allophone, francotrope, substitution linguistique intergénérationnelle, persistance linguistique et RMR de Montréal sont définis en annexe.

données du recensement de 2006. L'objectif principal demeure néanmoins d'analyser les déterminants des substitutions linguistiques effectuées par les allophones au moyen d'un modèle d'analyse multivariée. Ainsi, nous tentons de répondre aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure les couples linguistiquement mixtes (français/autre ou anglais/autre) transmettent-ils leurs langues à leurs enfants ? Qu'en est-il des couples dont les conjoints parlent la même langue ?
- Quel est l'impact de la durée de séjour des parents sur le choix de la langue à transmettre aux enfants ? Les substitutions linguistiques intergénérationnelles ont-elles évolué depuis l'adoption de la loi 101 ?
- Certaines caractéristiques ethnoculturelles (lieu de naissance, langue maternelle) des parents favorisent-elles les substitutions en faveur de l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada ?
- Qu'en est-il des variables socio-économiques telles que le niveau d'éducation et la catégorie professionnelle des parents ?

## **PERSISTANCE ET ORIENTATION LINGUISTIQUES DES ALLOPHONES**

En Amérique du Nord, les études sur l'intégration linguistique des allophones s'intéressent essentiellement à l'assimilation plus ou moins rapide de tous les groupes linguistiques à la population anglophone majoritaire, tant aux États-Unis (Waters et Jiménez, 2005) qu'au Canada (Bélangier, Lachapelle et Sabourin, 2011 ; Houle, 2011 ; Kuplowska, 1976 ; O'Bryan, Reitz et Kuplowska, 2006). D'après le recensement de 1971, moins de 20 % des jeunes adultes allophones nés au Canada parlaient encore leur langue maternelle de manière prédominante en milieu familial (Lachapelle, 1981). Une faible fraction des enfants des immigrants allophones transmettront à leurs propres enfants, donc aux petits-enfants des immigrants, leur langue maternelle. Le processus d'effacement des langues allochtones ou issues de l'immigration (autre que l'anglais ou le français) se déroule en plusieurs étapes, dont la première est la non-transmission par les immigrants de leur langue maternelle à leurs enfants nés à l'étranger et surtout à ceux nés au Canada. La deuxième étape concerne les enfants nés au Canada qui ont reçu la langue maternelle de leurs parents : bien peu d'entre eux la transmettront à leurs enfants. En définitive, environ 10 % des petits-enfants peuvent tenir une conversation dans la langue de leurs grands-parents (Turcotte, 2006). La persistance des langues allochtones est un phénomène rare à la troisième génération.

La persistance des langues allochtones est plus élevée au Québec que dans les autres provinces anglophones, en particulier à Montréal par rapport à Toronto. Au recensement de 1971, parmi les jeunes adultes allophones nés au Canada, la prédominance de la langue maternelle en milieu familial atteint 23 % au Québec par comparaison à 17 % dans le reste du pays. L'écart est toutefois plus prononcé dans la population immigrée, soit 72 % contre 58 % (Lachapelle, 1981). Le phénomène est attribué à la double majorité qui caractérise Montréal (Anctil, 1984). La majorité démographique, la francophone, attire moins que la minorité anglophone, dotée d'institutions prestigieuses et constituant le prolongement de la majorité anglophone du reste de l'Amérique du Nord. Au total, d'après le recensement de 1981, la transmission des langues allochtones des mères aux enfants de moins de 15 ans est plus élevée à Montréal qu'à Toronto, en particulier chez les groupes grecs et italiens ; l'écart est moins prononcé d'une part chez les groupes à faible persistance et tournés essentiellement vers l'anglais (allemand, ukrainien, chinois) et d'autre part chez les groupes espagnol et portugais à plus forte persistance et plus orientés vers le français (Lachapelle, 1989). Ces résultats proviennent d'une des rares études qui s'intéressent à la mobilité linguistique intergénérationnelle au moyen des données censitaires.

La composition linguistique de l'immigration à destination du Québec a changé de caractère à partir des années 1970. Cette nouvelle immigration allophone est plus orientée vers le français et a une persistance linguistique plus faible. Jusqu'à la fin des années 1960, la persistance linguistique des immigrants allophones vivant au Québec était nettement plus élevée que celle du même groupe vivant ailleurs au Canada. L'écart s'est atténué rapidement dans les années 1970, puis s'est inversé (Fournier, 1994 ; Marmen et Corbeil, 2004). Il en a aussi résulté une poussée de la francisation relative dès le début des années 1970<sup>2</sup>, avant même l'adoption des lois 22 (1974) et 101 (1977). D'après le recensement de 1991, la francisation relative a atteint un sommet à 70 % à la fin des années 1970 et au début des années 1980, et s'y est maintenue par la suite ; cette poussée est attribuable en bonne partie à l'augmentation parallèle de l'immigration allophone à caractère francotrope (Castonguay, 1997). Sont francotropes les nouveaux venus qui « se trouvent en quelque sorte naturellement orientés vers le français du fait

---

2. La francisation relative correspond à la proportion d'allophones ayant adopté le français parmi ceux qui parlent le plus souvent à la maison l'anglais ou le français. Elle est déjà majoritaire (55 %) chez les immigrants allophones arrivés au cours de la période 1971-1975 (Castonguay, 1997).

qu'ils ont une langue latine comme langue maternelle ou proviennent d'anciennes colonies ou d'anciens protectorats français » (p. 477). Castonguay s'en tient toutefois aux sous-populations définies par la langue maternelle dont la francisation relative est élevée, excluant donc la sous-population italienne en raison de sa plus faible francisation relative. Il s'agit donc d'une définition *a posteriori* du caractère francotrope. À l'instar de Béland, nous avons préféré utiliser une définition *a priori* qui inclut l'italien (Béland, 2004).

La francisation relative des immigrants anglophones et plutôt franco-phones<sup>3</sup> arrivés à l'âge adulte (15 ans ou plus) varie assez peu de la fin des années 1960 aux années 1980 ; en revanche, chez les immigrants arrivés à moins de 15 ans, il y a une poussée du phénomène à partir de la cohorte 1976-1981, voire de la cohorte 1971-1975 parmi les immigrants plutôt francophones (Castonguay, 1997). Si ces analyses ajoutent à nos connaissances relatives aux substitutions linguistiques des allophones, elles ne mesurent toutefois pas les effets nets que peuvent avoir les différentes caractéristiques socio-démographiques ou économiques de ces derniers sur leurs choix linguistiques.

Il existe peu d'analyses multivariées cherchant à identifier l'effet net des différentes variables sur les substitutions linguistiques, mais deux études, celle de Chiswick et Miller (1994) et celle de Carpentier (2004), s'intéressent à la question, dans le cadre canadien et québécois respectivement. Dans une analyse multinomiale de type *logit* réalisée à partir des données du recensement de 1981, Chiswick et Miller (1994) identifient trois catégories de facteurs susceptibles d'influer sur la connaissance des langues officielles du Canada parmi les immigrants : les facteurs liés à l'exposition, ceux liés au degré de facilité d'apprentissage du français ou de l'anglais (efficacité) et enfin ceux liés aux ressources nécessaires en temps et en argent (économie).

Tout d'abord, l'exposition au français ou à l'anglais, que ce soit dans le pays d'origine des immigrants ou au Québec après leur arrivée, apparaît comme un facteur déterminant dans le choix d'une langue officielle. Le fait de provenir d'un pays de la francophonie, par exemple, ou de vivre dans un quartier francophone tout de suite après l'immigration, favorise en général un usage prédominant du français par l'immigrant (Carpentier, 2004).

Outre l'exposition aux langues officielles, la facilité d'acquisition d'une langue par l'allophone est un facteur important dans le choix d'une langue officielle : le fait de parler une langue romane augmente l'efficacité d'ap-

---

3. Soit de langue maternelle arabe, espagnole et portugaise.

prentissage du français et favorise son utilisation au foyer (Chiswick et Miller, 1994; Carpentier, 2004). Un niveau d'éducation plus élevé suppose également une bonne capacité d'apprentissage et implique donc une meilleure maîtrise des langues officielles, sans toutefois favoriser le français plutôt que l'anglais, selon Chiswick et Miller (1994). Un niveau d'éducation supérieur est plutôt associé à un taux de bilinguisme plus élevé.

Enfin, l'apprentissage d'une langue officielle requiert des ressources en temps et en argent, ce qui implique un certain calcul économique de la part de l'immigrant qui souhaite rentabiliser son investissement. En Amérique du Nord, le marché de langue anglaise étant beaucoup plus vaste que le marché francophone, il pourrait être plus avantageux pour l'immigrant de se consacrer à l'apprentissage de l'anglais. De fait, même au Québec, province pourtant majoritairement francophone, la capacité d'un immigrant à très bien parler l'anglais lui donne accès à des emplois appropriés et à un salaire plus élevé, indépendamment de son niveau de français (Grondin, 2007). De plus, la langue du premier emploi joue un rôle déterminant dans les choix linguistiques des immigrants (Carpentier, 2004). En somme, Chiswick et Miller notent qu'au Québec, les immigrants les plus francisés proviennent de pays de langue romane, sont peu scolarisés, ont immigré peu de temps avant 1981 et à un âge relativement avancé. En plus de ces facteurs, Carpentier (2004) note un important effet de période sur la francisation des immigrants, ceux arrivés avant 1971 ayant une tendance nettement plus marquée à s'angliciser que ceux arrivés après cette date. Monnier (1993) mesure également un léger effet de période dans la langue utilisée au travail chez les immigrants arrivés avant leurs 17 ans : ceux arrivés avant 1977 ont tendance à utiliser l'anglais au travail davantage que ceux arrivés après l'adoption de la loi 101. Toutefois, Monnier constate que ce sont les facteurs géolinguistiques (le fait d'appartenir au groupe « francotrope ») et la composition linguistique des milieux d'insertion qui sont décisifs dans l'intégration linguistique des immigrants.

Les résultats de ces études concernent la mobilité linguistique intragénérationnelle. La variable dépendante est construite à partir de la connaissance des langues officielles ou de la langue d'usage et la population à l'étude est composée de l'ensemble des immigrants (Chiswick et Miller, 1994) ou des immigrants allophones (Carpentier, 2004). Nous nous intéressons plutôt aux facteurs associés aux substitutions linguistiques intergénérationnelles vers le français ou l'anglais des enfants de parents allophones, car seuls les adultes qui ont des enfants contribuent directement à déterminer les caractéristiques de la population future.

## SOURCE DES DONNÉES

Le fichier de microdonnées à 20 % du recensement canadien de 2006, disponible dans les Centres de données de recherche de Statistique Canada, est utilisé dans cette étude pour estimer la propension à réaliser une substitution linguistique intergénérationnelle en faveur de l'anglais ou du français parmi la population des immigrants allophones du Québec, ainsi que pour analyser les facteurs associés à une transition vers l'une ou l'autre des deux langues officielles. Les données recueillies par le recensement présentent de nombreux avantages pour l'étude des transitions linguistiques intergénérationnelles. Premièrement, les recensements récents comptent de nombreuses questions sur la langue<sup>4</sup> regroupées dans un bloc, ce qui a permis de réduire le nombre de réponses multiples à des questions comme celle traitant de la langue maternelle. Cette dernière désigne, dans les recensements canadiens, *la première langue apprise à la maison dans l'enfance* et encore comprise par le répondant<sup>5</sup>. Deuxièmement, les liens entre les personnes d'une même famille permettent de relier les enfants aux parents et ainsi d'observer directement les substitutions linguistiques entre les générations. Dans cette étude, les liens entre les répondants sont utilisés pour croiser la langue d'usage des enfants âgés de moins de 15 ans avec la langue maternelle et les caractéristiques des adultes vivant dans la famille dite de recensement. Les recensements canadiens recueillent aussi, toujours pour un échantillon de 20 % des ménages, quantité d'informations sur les caractéristiques démographiques, socio-économiques et ethnoculturelles des individus.

La population à l'étude est celle des enfants âgés de moins de 15 ans nés au Canada dont la mère ou le père a déclaré une autre langue que le français ou l'anglais comme langue maternelle et qui résident au Québec au moment du recensement de 2006. Seules les familles comprenant deux parents de sexe opposé ont été examinées. Les enfants dont la mère et le père ont déclaré seulement le français ou seulement l'anglais ou encore le français et l'anglais sont exclus de l'analyse. Par contre, les enfants dont un des parents a déclaré une autre langue que le français ou l'anglais comme langue maternelle, accompagnée ou non d'une des deux langues officielles

---

4. Depuis 2001, les recensements canadiens recueillent de l'information sur la connaissance des langues, la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison et les autres langues qui y sont parlées régulièrement et, au travail, la langue qui y est utilisée le plus souvent et les autres langues utilisées régulièrement.

5. Si le répondant ne comprend plus la première langue qu'il a apprise, on lui demande d'indiquer la seconde langue apprise.



du Canada, sont inclus. La langue parlée le plus souvent à la maison par l'enfant (langue d'usage) est utilisée pour déterminer les substitutions linguistiques en comparant celle-ci avec la langue maternelle du parent allophone<sup>6</sup>. Notons que la substitution linguistique intergénérationnelle analysée ici est celle qui est observée au recensement. Il demeure possible qu'un enfant adopte par la suite l'autre langue officielle suivant ses différents choix de vie : langue des études postsecondaires, langue du lieu de résidence, langue de travail ou langue du conjoint.

Selon le recensement, un certain nombre d'enfants parlent le plus souvent à la maison plus d'une langue, comme c'est le cas pour la langue maternelle. Ces réponses multiples ont été recodées pour donner préséance à la langue officielle, l'objet de recherche n'étant pas de mesurer la pérennité des langues non officielles, mais plutôt les déterminants des substitutions linguistiques en faveur de l'une ou l'autre des langues officielles. Ainsi, un enfant pour qui les langues d'usage sont le français ou l'anglais et une autre langue non officielle est classé selon la langue d'usage officielle. Sont exclus de l'analyse les enfants dont les langues d'usage sont le français et l'anglais, avec ou sans une troisième langue.

Un seul enfant par famille a été retenu par sélection aléatoire. Au total, le recensement a dénombré 109 120 familles avec un enfant ou plus dont le père ou la mère a une langue maternelle non officielle. Sur ces 109 120 familles, 68 390 avaient au moins un enfant ayant réalisé une substitution linguistique intergénérationnelle en faveur d'une langue officielle, dont 39 % (26 410) vers l'anglais et 61 % vers le français. Notre échantillon compte donc 68 390 enfants ayant réalisé une substitution linguistique intergénérationnelle (ou intragénérationnelle précoce) vers une langue d'usage officielle. Il s'agit là d'un nombre pondéré puisque les renseignements sont tirés de l'échantillon à 20 %. Le nombre réel d'enfants ayant réalisé une substitution linguistique dans l'échantillon s'élève à 13 195.

## MÉTHODE ET HYPOTHÈSE DE RECHERCHE

Nous étudions les déterminants des transitions linguistiques vers le français ou l'anglais au moyen d'un modèle de régression logistique. La variable dépendante est construite à partir de la langue d'usage de l'enfant. Elle

---

6. Rappelons qu'il s'agit de la combinaison de deux mobilités linguistiques : de la langue maternelle du parent allophone à celle de l'enfant (mobilité intergénérationnelle) et, pour l'enfant, de sa langue maternelle à sa langue d'usage à la maison au moment du recensement (mobilité intragénérationnelle).

prend la valeur 0 si la langue d'usage de l'enfant est le français et la valeur 1 si la langue d'usage de l'enfant est l'anglais. Nous examinons les facteurs démographiques, ethnoculturels et socio-économiques qui influencent les choix linguistiques des parents.

### **Les facteurs démographiques**

Les facteurs démographiques incluent l'endogamie (deux parents allophones de même langue maternelle) et l'exogamie (deux parents allophones de langues maternelles différentes ou un parent allophone dont le conjoint est francophone ou anglophone), l'âge à l'admission (arrivée au Canada avant l'âge de 15 ans ou après) et la période d'immigration (arrivée avant 1977 ou depuis 1977). L'année 1977 a été choisie comme pivot puisque c'est à ce moment que le Québec adopte une législation linguistique importante, la loi 101 (ou Charte de la langue française), contraignant notamment les enfants d'immigrants à fréquenter l'école française. La loi 101 est en outre emblématique d'une affirmation du caractère francophone du Québec, affirmation qui s'est amorcée avant son adoption en 1977 et qui s'est poursuivie par la suite. On fait l'hypothèse que les substitutions linguistiques sont plus favorables au français chez les immigrants arrivés en 1977 ou après que pour ceux qui ont été admis avant 1977. Quant à l'âge à l'admission, il permet de distinguer les immigrants plus jeunes qui sont arrivés au Canada avant d'avoir terminé leur scolarité obligatoire (16 ans au Québec). Ces immigrants arrivés très jeunes au Canada connaissent un processus d'intégration à la société d'accueil différent de celui des immigrants arrivés à l'âge adulte parce qu'ils feront leurs études, en tout ou en partie, dans le système scolaire canadien. On suppose que les enfants des immigrants arrivés plus jeunes réaliseront plus fréquemment des substitutions linguistiques en faveur du français que ceux des immigrants arrivés plus vieux à cause de l'obligation de fréquenter une école française tant à la maternelle qu'au primaire et au secondaire, obligation qui touche plusieurs d'entre eux sous le régime de la loi 101.

### **Les facteurs ethnoculturels**

Les facteurs ethnoculturels comprennent le pays de naissance (Canada ou autre pays) et l'orientation linguistique des parents (langue maternelle francotrope et non francotrope). Sont définis comme « francotropes » les allophones nés dans un pays membre de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF, essentiellement des anciennes colonies françaises ou

belges), ou dont la langue maternelle est une langue romane ou une langue parlée dans un des pays de l'OIF<sup>7</sup>. Puisque l'orientation linguistique est définie par la langue maternelle et le pays de naissance des parents, l'opposition francotrope/non-francotrope est antérieure à l'immigration. Le Québec, responsable de la sélection des immigrants qui s'établissent sur son territoire, cherche à attirer des immigrants qui pourront plus facilement s'intégrer à la majorité francophone en accordant 16 points pour la connaissance du français sur un total de 114 points (6 points pour la connaissance de l'anglais), ce qui implique une préférence pour les francotropes, en plus de l'effet d'autosélection de ces derniers en faveur d'une société d'accueil francophone. Cette variable permettra de mesurer indirectement l'efficacité de ce critère de sélection en ce qui concerne l'intégration linguistique des immigrants. On s'attend, évidemment, à ce que les francotropes soient plus attirés par le français que les non-francotropes. Par ailleurs, les mères allophones de seconde génération (c'est-à-dire nées au Canada) devraient être plus nombreuses à « choisir » l'anglais comme langue d'usage puisque pour la majorité d'entre elles, l'arrivée de leurs parents au Canada a précédé l'adoption de la loi 101.

L'attraction de l'anglais auprès de la population immigrée dépend de la fréquence des contacts potentiels avec les anglophones. On s'attend donc que l'attraction de l'anglais soit plus élevée dans l'île de Montréal que dans la couronne et atteigne un minimum dans le reste du Québec, où la proportion d'anglophones est très faible.

### Les facteurs socio-économiques

Les facteurs socio-économiques sont le niveau d'éducation (pas de diplôme d'études secondaires, diplôme d'études secondaires, études postsecondaires sans diplôme universitaire, baccalauréat ou plus dans un secteur non technique ou scientifique, baccalauréat ou plus dans un secteur technique ou scientifique) et le niveau de compétence professionnelle (gestion [cadre supérieur et intermédiaire], professionnel, personnel spécialisé ou technique, personnel de bureau et personnel de soutien)<sup>8</sup>. On suppose que

7. Nous avons aussi inclus les immigrants originaires de l'Algérie dans cette catégorie, même si ce pays ne fait pas partie de l'OIF.

8. Ces catégories professionnelles sont créées à partir d'un regroupement de la Classification nationale des professions (CNP) de 2006 — selon le genre de travail que faisait le répondant durant la semaine de référence, défini d'après le type d'emploi occupé et la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent. Si la personne recensée n'avait pas d'emploi au cours de la semaine ayant précédé le

plus le niveau d'éducation est élevé, plus les substitutions linguistiques se feront en faveur de l'anglais et que, parmi les diplômés universitaires, un diplôme du secteur technique ou scientifique favorise aussi la transition vers l'anglais, en raison de l'augmentation des contacts avec l'anglais, langue de la science, des techniques et des affaires. De même, plus la catégorie professionnelle est élevée plus les transitions devraient être favorables à l'anglais, le bilinguisme anglais-français étant souvent nécessaire à l'accès aux postes professionnels ou de gestion dans le secteur privé<sup>9</sup>.

Un modèle parcimonieux a été élaboré pour rendre compte des effets nets des principaux facteurs. Le modèle comprend les caractéristiques dont les effets bruts étaient les plus importants : l'origine ethnoculturelle et linguistique de la mère, le niveau de compétence du père, le niveau d'éducation de la mère, les variables d'exogamie et le lieu de résidence. La corrélation entre les caractéristiques du père et de la mère introduit une colinéarité lorsque les deux parents sont inclus dans le modèle, les effets des caractéristiques du père et de la mère étant très semblables. Plutôt que d'introduire cette colinéarité dans le modèle parcimonieux, nous mesurons l'effet de l'exogamie au moyen de trois variables dichotomiques.

Finalement, il est important de noter que les caractéristiques socio-économiques et démographiques sont observées au moment du recensement alors que la substitution linguistique s'est produite à un moment indéterminé nécessairement antérieur à celui-ci. Dans ces conditions, il peut être difficile d'établir un lien entre ces caractéristiques et le choix d'une langue. Néanmoins, les variables utilisées pour mesurer les caractéristiques socio-économiques (niveau d'éducation de la mère, niveau de compétence du père) changent peu au-delà de l'âge moyen à la maternité.

## RÉSULTATS

### Caractéristiques de l'échantillon

Le tableau 1 ci-dessous détaille les caractéristiques socio-économiques, ethnoculturelles et démographiques de l'échantillon analysé.

---

recensement, les données portent sur l'emploi qu'elle avait occupé le plus longtemps depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Les personnes qui avaient deux emplois ou plus devaient donner des renseignements sur l'emploi auquel elles avaient consacré le plus d'heures de travail. Les catégories correspondent aux niveaux 0, A, B, C et D de la CNP 2006.

9. Une excellente maîtrise de l'anglais associée à son usage prédominant à la maison par les francophones avait, toutes choses égales d'ailleurs, un rendement salarial significatif en 1970 (Veltman, Boulet et Castonguay, 1979).

**TABLEAU 1** Caractéristiques de l'échantillon

Caractéristiques de l'échantillon	Proportion anglicisée	
<b>Origine ethnoculturelle de la mère</b>		
Mère née au Canada	38,8 %	56,5 %
Mère immigrante	61,2 %	27,3 %
Francotrope <sup>a</sup>	74,1 %	13,7 %
Ayant immigré avant 1977 <sup>a</sup>	10,2 %	64,1 %
Arrivée au Canada avant 15 ans <sup>a</sup>	17,3 %	45,4 %
<b>Niveau d'éducation de la mère</b>		
Sans diplôme d'études secondaires	9,5 %	21,4 %
Diplôme d'études secondaires	31,5 %	38,8 %
Postsecondaire sans diplôme universitaire	27,5 %	43,1 %
Diplôme universitaire non technique ou scientifique	19,5 %	43,8 %
Diplôme universitaire technique ou scientifique	12,0 %	33,1 %
<b>Niveau de compétence du père</b>		
Ne travaille pas	7,4 %	25,1 %
Cadre supérieur ou intermédiaire	3,0 %	51,2 %
Professionnel	20,4 %	40,8 %
Personnel spécialisé ou technique	28,0 %	39,1 %
Personnel de bureau	23,5 %	36,4 %
Personnel de soutien	17,7 %	41,9 %
<b>Endogamie et exogamie</b>		
Endogamie	54,3 %	37,0 %
Exogamie allophone-francophone	26,2 %	12,0 %
Exogamie allophone-anglophone	10,7 %	94,6 %
Exogamie allophones	8,8 %	59,8 %
<b>Région de résidence</b>		
Île de Montréal	57,7 %	46,0 %
Couronne de Montréal	29,7 %	35,3 %
Reste du Québec	12,6 %	13,0 %
<b>Échantillon (N)</b>	68 390	

<sup>a</sup> Ces caractéristiques s'appliquent uniquement aux mères nées à l'étranger.

Sur les 68 390 enfants ayant réalisé une substitution linguistique en faveur du français ou de l'anglais, 26 550 avaient une mère née au Canada et 41 840 une mère née à l'étranger. Parmi les mères nées à l'étranger,

74,1 % étaient francotropes, 89,8 % étaient arrivées en 1977 ou après et 82,7 % avaient 15 ans ou plus à leur arrivée.

On observe que le niveau d'éducation des mères est relativement élevé. Alors que moins de 10 % d'entre elles avaient une scolarité inférieure au diplôme d'études secondaires, près du tiers possédaient au moins un baccalauréat.

Près de 41 % des pères occupaient des emplois moins qualifiés et faisaient partie du personnel de bureau ou de soutien. Environ le quart occupait un emploi de haut niveau (cadres ou professionnels) et un autre quart occupait un poste spécialisé ou technique. Enfin, 7,4 % n'occupaient aucun emploi durant la période de référence définie au recensement.

Plus de la moitié des parents d'enfants ayant réalisé une substitution linguistique formaient des couples endogames, c'est-à-dire des couples dont les deux conjoints parlent la même langue allochtone. Parmi les couples exogames, environ 60 % étaient constitués d'un allophone et d'un francophone. Un peu plus de 20 % étaient constitués d'un allophone et d'un anglophone et un peu moins de 20 % étaient constitués de deux allophones ayant chacun une langue maternelle différente.

Près de 9 cas étudiés sur 10 vivaient dans la RMR de Montréal. Environ 60 % d'entre eux résidaient sur l'île de Montréal et 30 % à l'extérieur de l'île, dans la couronne. Guère plus de 10 % des cas, plus exactement 12,6 %, vivaient dans le reste du Québec.

### **Proportion de répondants anglicisés**

Le tableau présente aussi la proportion de répondants anglicisés pour chaque catégorie. On note que les allophones dont la mère est née au Canada étaient anglicisés dans une proportion deux fois plus forte que ceux dont la mère était immigrante, probablement parce que les premières étaient issues de l'immigration antérieure à 1977. Parmi les enfants d'immigrantes, ceux dont la mère avait immigré avant 1977 présentaient aussi une proportion élevée d'anglicisés. L'anglicisation était aussi plus forte chez ceux dont la mère avait un niveau d'éducation élevé, mais étonnamment elle était plus faible chez ceux dont la mère détenait un diplôme universitaire scientifique. La proportion d'anglicisés variait aussi selon le niveau de compétence du père, mais moins que selon le niveau d'éducation de la mère, si on fait exception du très faible taux d'anglicisation chez ceux dont le père était sans travail. Bien entendu, ceux dont un des parents était allophone alors que l'autre était francophone étaient beaucoup moins anglicisés que ceux dont le parent allophone était en couple avec un ou une

anglophone, mais il est intéressant de noter que l'anglicisation était beaucoup plus forte chez ceux dont les deux parents allophones avaient des langues maternelles différentes que chez ceux dont les deux parents avaient la même tierce langue. Finalement, on note aussi que les allophones de l'île de Montréal étaient anglicisés dans une proportion trois fois plus élevée que ceux qui habitaient en dehors de la région métropolitaine.

### **Interprétation de la régression logistique**

Le tableau 2 présente les principaux résultats de la régression logistique sous forme de rapports de cotes. L'interprétation de ces résultats se fait par comparaison avec la catégorie omise de chacune des variables. Rappelons que l'échantillon analysé est limité aux seuls enfants d'allophones ayant réalisé une substitution linguistique en faveur du français ou de l'anglais. Ainsi, un rapport de cotes supérieur à l'unité indique que, comparativement aux membres de la catégorie de référence, les personnes de la catégorie en question ont plus de chance de faire une substitution linguistique en faveur de l'anglais qu'en faveur du français, alors qu'un rapport de cotes inférieur à l'unité dénote au contraire une plus forte propension à choisir le français comme langue d'usage. Puisque, par définition, la valeur du rapport de cotes de la catégorie de référence est l'unité, il est aussi possible de calculer des ratios entre deux catégories d'une même variable pour mesurer l'importance relative de l'effet de chacune des catégories. Le tableau présente les effets bruts et les effets nets de chacune des variables. Sauf spécification, l'analyse qui suit se réfère aux effets nets, c'est-à-dire à l'effet de chaque variable sur la propension à choisir l'anglais ou le français comme langue d'usage après avoir contrôlé l'ensemble des autres variables du modèle.

### **Origine ethnoculturelle de la mère**

La structure de la variable *origine ethnoculturelle de la mère* procure des approximations des effets nets de plusieurs éléments importants des politiques québécoises de francisation. Bien sûr, ceux-ci sont plus ou moins indissociables d'effets de contexte plus généraux. La distinction selon la période d'arrivée permet de mesurer tout à la fois l'effet du changement de contexte général et celui d'un de ses éléments majeurs, la loi 101. La distinction entre francotropes et non-francotropes mesure l'effet de l'appartenance linguistique et permet d'estimer l'effet des politiques de sélection des immigrants accordant une grande importance à la connaissance du

**TABEAU 2** Régression logistique. Rapports de cotes des effets bruts et nets des déterminants démographiques, ethnoculturels et socioéconomiques des déplacements linguistiques intergénérationnels

	Effets bruts	Modèle complet	Intervalle de confiance	
			Borne inférieure	Borne supérieure
<b>Origine ethnoculturelle de la mère</b> (Réf.: née au Canada)				
Francotrope, arrivé avant 1977 et avant 15 ans	0,97	0,63*	0,48	0,82
Francotrope, arrivé depuis 1977 et avant 15 ans	0,12*	0,05*	0,04	0,07
Non-francotrope, arrivé avant 1977 et avant 15 ans	8,69*	4,47*	2,33	8,57
Non-francotrope, arrivé depuis 1977 et avant 15 ans	1,50	0,83	0,46	1,47
Francotrope, arrivé avant 1977 et à 15 ans ou plus	0,30*	0,14*	0,06	0,34
Francotrope, arrivé depuis 1977 et à 15 ans ou plus	0,07*	0,03*	0,02	0,03
Non-francotrope, arrivé avant 1977 et à 15 ans ou plus	46,44*	20,62*	2,46	172,81
Non-francotrope, arrivé depuis 1977 et à 15 ans ou plus	1,28*	0,59*	0,50	0,70
<b>Éducation de la mère</b> (Réf.: sans diplôme d'études secondaires)				
Diplôme d'études secondaires	2,32*	1,8*	1,41	2,29
Postsecondaire sans diplôme universitaire	2,78*	2,15*	1,68	2,75
Diplôme universitaire non technique ou scientifique	2,86*	2,25*	1,73	2,94
Diplôme universitaire technique ou scientifique	1,82*	1,92*	1,42	2,58



TABLEAU 2 (suite)

	Effets bruts	Modèle complet	Intervalle de confiance	
			Borne inférieure	Borne supérieure
<b>Niveau de compétence du père</b> (Réf.: ne travaille pas)				
Cadre supérieur ou intermédiaire	3,13*	3,8*	2,46	5,87
Professionnel	2,05*	2,15*	1,62	2,85
Personnel spécialisé ou technique	1,92*	1,68*	1,29	2,19
Personnel de bureau	1,71*	1,65*	1,27	2,15
Personnel de soutien	2,15*	1,77*	1,35	2,33
<b>Exogamie</b> (Réf.: couple endogame allophone)				
Exogamie allophone — francophone	0,23*	0,07*	0,05	0,08
Exogamie allophone — anglophone	29,92*	12,48*	9,03	17,26
Exogamie allophones	2,54*	1,73*	1,40	2,13
<b>Lieu de résidence</b> (Réf.: Québec sans RMR de Montréal)				
Île de Montréal	5,72*	5,5*	4,29	7,05
Couronne de Montréal (RMR moins l'île)	3,66*	3,27*	2,53	4,22
<b>Nombre d'observations</b>	—	13 195	—	—
<b>Log du pseudo-maximum de vraisemblance</b>	—	-24 345,448	—	—
<b>Pseudo-R<sup>2</sup></b>	—	0,4663	—	—

Note : La variable dépendante est la langue d'usage de l'enfant ayant effectué un déplacement linguistique intergénérationnel ou intragénérationnel précoce et dont au moins un des parents est allophone (0 : français ; 1 : anglais). Seulement un enfant de moins de 15 ans par famille biparentale résidant au Québec a été inclus dans l'analyse. Un rapport de cotes supérieur à 1 indique un facteur anglicisant et un rapport de cotes inférieur à 1 indique un facteur francisant (toujours par rapport à la modalité de référence).

\* Significatif au seuil de 1 %.

français. Enfin, l'âge à l'arrivée permet de mesurer l'importance que peut avoir la fréquentation du système scolaire québécois, les conditions d'accès à l'école anglaise ayant été limitées par la loi 101.

À l'exception des catégories d'immigrants non francotopes arrivés avant 1977, tous les rapports de cotes de la variable *origine ethnoculturelle de la mère* sont inférieurs à 1, indiquant une plus forte propension des enfants des immigrantes allophones à choisir le français comme langue d'usage par rapport à ceux des femmes allophones nées au Canada. On observe un effet très net de la période d'immigration, quels que soient l'orientation linguistique et l'âge à l'arrivée. Pour chacune des sous-catégories (francotrope/non-francotrope; arrivée avant ou après le 15<sup>e</sup> anniversaire) de la variable origine ethnoculturelle de la mère, les allophones arrivés depuis 1977 ont une attraction beaucoup plus faible pour l'anglais comme langue d'usage que ceux arrivés avant 1977. L'effet est particulièrement marqué chez les non-francotopes, puisque tant chez ceux arrivés avant leur 15<sup>e</sup> anniversaire que chez ceux arrivés après ce dernier, les substitutions fortement favorables à l'anglais observées chez les immigrants arrivés avant 1977 deviennent plus favorables au français<sup>10</sup>. Les non-francotopes arrivés au Canada après leur 15<sup>e</sup> anniversaire ont 35 fois plus de « chance » de choisir le français s'ils sont arrivés depuis 1977 que ceux arrivés au Canada avant 1977. Si, chez les francotopes, les substitutions linguistiques se font beaucoup plus en faveur du français, comme le montrent tous les rapports de cotes inférieurs à 1, cela signifie que la mise en œuvre d'une législation linguistique plus vigoureuse n'est pas sans effet. Par exemple, chez les francotopes arrivés avant l'âge de 15 ans, les rapports de cotes sont de 0,63 pour ceux arrivés avant 1977, et plus de douze fois moindres (0,05) pour ceux arrivés depuis 1977.

L'orientation linguistique des immigrants est aussi un facteur très important. Peu importe la période d'immigration ou l'âge à l'arrivée, les allophones francotopes ont une propension beaucoup plus forte à choisir le français comme langue d'usage que les allophones non-francotopes. Comme les non-francotopes arrivés avant 1977 s'anglicisaient presque tous (rapport de cotes de 20,62 pour les immigrants adultes), il paraît préférable d'illustrer l'importance de la sélection d'immigrants mieux disposés à l'égard du français par la comparaison des rapports de cotes des non-francotopes à ceux des francotopes arrivés depuis 1977. Chez ces

---

10. Les intervalles de confiance des deux paramètres ne se chevauchent pas, bien que, pour les moins de 15 ans, les rapports de cotes ne soient pas significatifs par rapport à la catégorie de référence.

immigrants arrivés après leur 15<sup>e</sup> anniversaire, ces rapports de cotes sont de 0,59 pour les non-francotropes et de 0,030 pour les francotropes, soit un rapport de 1 : 20. Autrement dit, parmi les immigrants arrivés à l'âge adulte depuis 1977, les immigrants francotropes avaient 20 fois plus de chance de se franciser que les immigrants non-francotropes. Chez ceux arrivés avant l'âge de 15 ans, ce rapport est de 1 : 16.

L'effet de l'âge à l'immigration n'est pas aussi marqué que celui de la période d'immigration ou de l'orientation linguistique, et il ne va pas dans le sens de nos hypothèses. L'effet de l'âge à l'immigration n'est pas significatif pour les non-francotropes. Une fois pris en compte l'effet des autres variables, la propension des francotropes à se franciser apparaît plus forte pour les allophones arrivés après l'âge de 15 ans, que ce soit avant ou après 1977. L'âge à l'arrivée apparaît plus important pour les immigrants arrivés avant 1977 que pour ceux arrivés depuis 1977.

### **Niveau d'éducation de la mère**

Le niveau d'éducation de la mère présente un effet de seuil sur les substitutions linguistiques en faveur du français ou de l'anglais. Un niveau d'éducation supérieur ou égal au diplôme d'études secondaires mène à une anglicisation plus fréquente, comme le montrent tous les rapports de cotes significatifs et supérieurs à 1 de cette variable. Par contre, les intervalles de confiance des rapports de cotes de chacun des niveaux d'éducation à partir du diplôme secondaire se chevauchent, ce qui indique qu'il n'existe pas de différence significative entre eux. Contrairement à notre hypothèse, l'anglicisation est légèrement plus forte si la mère détient un diplôme universitaire non technique ou scientifique (2,32), par rapport aux mères détenant un diplôme technique ou scientifique (1,87), mais cette différence n'est pas significative puisque les intervalles de confiance se recoupent sur la plus grande partie de leur étendue.

### **Niveau de compétence du père**

Si l'analyse des résultats bruts montrait que le niveau d'éducation de la mère permettait de mieux expliquer les choix linguistiques que le niveau d'éducation du père, le contraire est vrai pour ce qui est de la catégorie socioprofessionnelle. Un niveau de compétence élevé du père est synonyme d'anglicisation plus importante. Par rapport à la catégorie de référence (sans emploi), le rapport de cotes des gestionnaires est de 3,80 et celui des professionnels de 2,15, ce qui indique une propension plus forte à

choisir l'anglais au détriment du français comme langue d'usage. Si les intervalles de confiance des rapports de cotes de ces deux catégories socio-professionnelles se chevauchent légèrement, ils sont statistiquement différents de ceux des autres catégories socioprofessionnelles dont les rapports de cotes avoisinent tous 1,7, ce qui dénote encore une fois un effet de seuil, cependant moins marqué que pour le niveau d'éducation.

### **Exogamie**

L'exogamie est un déterminant important des substitutions linguistiques en faveur du français ou de l'anglais. Un enfant ayant un parent anglophone et un parent allophone a un risque 12 fois plus élevé de réaliser une substitution en faveur de l'anglais qu'un enfant dont les deux parents parlent une même langue tierce. Il en va de même pour les enfants qui ont un parent francophone, ceux-ci ayant un risque 14 fois moins élevé de réaliser une substitution en faveur de l'anglais qu'un enfant dont les deux parents parlent une même langue tierce. Il est aussi intéressant de remarquer que, pour un enfant dont les parents ne partagent pas une langue maternelle tierce commune, le risque de réaliser une substitution en faveur de l'anglais est deux fois plus élevé que lorsque les deux parents allophones parlent la même langue. Dans ces familles, et par rapport aux familles d'allophones parlant la même langue tierce, la propension à choisir l'anglais comme langue commune est plus grande que celle à choisir le français.

## **DISCUSSION ET CONCLUSION**

### **Importance des choix linguistiques des allophones**

La diversification et l'augmentation de l'importance de l'immigration comme composante de la croissance démographique se traduisent par un nombre et une proportion d'allophones de plus en plus élevés au Québec. Bien que la propension à abandonner sa langue maternelle soit plus élevée chez les allophones, dans le court et le moyen terme, la mobilité linguistique n'a que peu d'effet sur la composition linguistique de la population (Termote, 2011). Une telle conclusion s'applique à la mobilité linguistique intragénérationnelle, soit au cours de la vie des individus, et nous ne la remettons pas en question. Par contre, lorsque l'on adopte une perspective intergénérationnelle, on réalise l'importance de mieux comprendre les choix linguistiques faits par les allophones. En effet, au Québec comme

ailleurs, la persistance des langues allochtones dépasse rarement la seconde génération (Bélanger, Lachapelle et Sabourin, 2011), mais le Québec est dans la situation particulière où deux langues se font concurrence, d'où l'importance d'identifier les déterminants de ces choix.

Cette étude a permis d'identifier plusieurs déterminants des choix linguistiques des allophones vivant au Québec, certains sur lesquels des politiques gouvernementales peuvent directement influencer, d'autres où il apparaît plus difficile d'agir. En tout premier lieu, l'effet des dispositions de la loi 101 adoptée en 1977 par le premier gouvernement Lévesque apparaît certainement comme un facteur des plus importants, permettant d'expliquer les choix linguistiques des allophones, en particulier le nouveau régime d'accès à l'école anglaise. En déclarant le français langue officielle de la justice, de l'administration, du commerce et des affaires ainsi que de l'enseignement, le gouvernement québécois modifiait le statut linguistique de la province, qui était jusqu'à cette date la seule province à pratiquer *de facto* le bilinguisme institutionnel. Cela a donné un signal clair aux nouveaux arrivants, et a limité la possibilité d'envoyer leurs enfants à l'école publique anglophone.

Être originaire d'un pays où la langue maternelle de la population est le français ou une langue romane ou encore être originaire d'un pays membre de l'Organisation internationale de la francophonie — être francotrope — joue un rôle extrêmement important dans l'explication des choix linguistiques des allophones, ce qui justifie les efforts faits en matière de sélection des immigrants sur une base linguistique en vue d'une intégration plus facile à la majorité francophone de la province. Ces efforts sont limités par l'attraction de l'anglais auprès des immigrants allophones appartenant à une catégorie socio-économique ou d'éducation autre qu'inférieure.

Chiswick et Miller (1994) concluaient leur article en discutant les implications de leurs résultats pour le gouvernement québécois si celui-ci voulait favoriser la diffusion du français chez les immigrants :

For Quebec to be successful in promoting French language fluency among the immigrants it selects it should focus on those with pre-existing French or other Romance language skills. A preference for French but not English or bilingual speakers among the immigrants would suggest focusing on those with the lesser skills. Yet, French only speakers will decrease and English-French bilingualism will increase the longer the immigrants are in Canada. (p. 129)

Les résultats de notre étude vont dans le même sens et soulignent, en plus des conséquences du changement de contexte, l'importance de la politique linguistique pour s'assurer que les substitutions linguistiques des allophones se fassent davantage en direction de la langue française.

L'âge de la mère à son arrivée a peu ou pas d'effet sur les substitutions linguistiques intergénérationnelles. Pour les non-francotropes, on n'observe pas de différences statistiquement significatives, que la mère soit arrivée avant ou après son 15<sup>e</sup> anniversaire. Pour les mères francotropes, l'effet est significatif, mais va dans le sens d'une plus forte anglicisation pour les enfants des mères arrivées à moins de 15 ans, en particulier chez celles arrivées avant 1977. À la réflexion, ce n'est guère surprenant. Plusieurs d'entre elles sont allées à l'école au Québec et, avant l'adoption de la loi 101, bon nombre de parents immigrants choisissaient le système scolaire anglophone pour leurs enfants. Bref, les mères arrivées avant 1977 à moins de 15 ans ont eu (ou plutôt leurs parents ont eu), en général, libre choix entre l'école anglaise et l'école française; de plus, elles ont pu transmettre le droit d'accès à l'école anglaise à leurs enfants, ce qui abaisse doublement leur francisation (mesurée par la langue d'usage à la maison des enfants) par rapport à celles arrivées à 15 ans ou plus au cours de la même période. L'école pour elles a été anglicisante, mais c'est un effet de cohorte. En effet, celles arrivées à 15 ans ou plus ont rarement fréquenté l'école au Québec : leurs enfants n'ont donc pas eu, en général, accès à l'école anglaise, et ont dû fréquenter le système scolaire de la majorité. Pour les mères allophones francotropes arrivées après 1977, on note que peu importe leur âge à l'arrivée, la francisation est très forte : les rapports de cotes sont de 0,05 pour celles arrivées avant leur 15<sup>e</sup> anniversaire et de 0,03 pour celles arrivées après. Néanmoins, le rapport de cotes entre les deux groupes montre que celles qui sont arrivées avant leurs 15 ans se francisent un peu moins, et les différences sont significatives, ce qui est d'autant plus étonnant que, en quasi-totalité, elles ont dû fréquenter l'école française et qu'il en a été de même pour leurs enfants. Quant aux mères arrivées adultes depuis 1977, elles ont rarement fréquenté l'école au Québec : leurs enfants ont dû toutefois fréquenter l'école française, sauf exception. Le faible mais surprenant écart entre les rapports de cotes tient sans doute à un autre facteur dont l'étude ne tient pas compte. Il s'agit de l'âge moyen des enfants, plus élevés pour les mères arrivées à 15 ans ou plus (leurs enfants ayant donc fréquenté plus longtemps l'école française) que pour les mères arrivées avant leurs 15 ans. Ce facteur est probablement suffisant pour faire passer le rapport de cotes de 0,05 à 0,03.

L'âge à l'arrivée apparaît donc comme une variable de substitution (*proxy*) pour l'effet d'intégration que crée la scolarisation dans le pays d'ac-

cueil. Mais l'effet de la scolarisation est neutre sur les choix linguistiques, c'est le choix du système scolaire — anglais ou français — qui compte. Les allophones qui immigreront très jeunes seront bien intégrés linguistiquement, mais rien ne dit si ce sera en anglais ou en français si on les laisse choisir. En fait, l'histoire a montré que l'attrait de l'anglais dans le contexte nord-américain était plus grand que celui du français, langue de la majorité au Québec. Là encore, les dispositions de la loi 101 apparaissent nécessaires pour assurer que les substitutions se fassent en direction de la langue de la majorité.

Malgré le fait que la grande majorité de la population québécoise soit francophone, même sur l'île de Montréal où la majorité des immigrants s'établissent, malgré des dispositions législatives qui font du français la langue officielle des affaires, de l'enseignement et de l'administration et malgré des efforts de francisation de la langue de travail, l'attrait de l'anglais demeure important pour les allophones s'établissant au Québec, surtout chez les plus éduqués et parmi les classes socioprofessionnelles les plus élevées. Son attraction ressort aussi de la propension qu'ont les couples allophones de langues maternelles tierces différentes à préférer l'anglais au français comme langue d'usage de leurs enfants. S'il est aisé de comprendre que les couples exogames où l'un des conjoints est francophone ou anglophone choisissent la langue maternelle qui est l'une des langues officielles du pays, le choix de l'anglais que font majoritairement les couples dont les deux conjoints ont une langue maternelle tierce différente découle sans doute de l'attrait qu'exerce l'anglais, la nouvelle *lingua franca*, avant et après l'immigration.

Bien que ces résultats permettent de mieux comprendre les choix linguistiques des immigrants allophones s'établissant au Québec, il convient de noter certaines limites à cette étude. La situation décrite ici est celle observable à partir des données du recensement de 2006, quelque trente ans après l'adoption de la Charte de la langue française. Au cours de ces trois décennies, beaucoup d'immigrants sont arrivés au Québec pour ensuite migrer vers une autre province canadienne, un autre pays, ou encore retourner dans leur pays d'origine. On peut facilement imaginer que les allophones les plus anglicisés ont quitté le Québec dans une plus grande proportion que les plus francisés, laissant derrière eux les allophones les mieux intégrés à la majorité francophone du Québec (Lachapelle et Henripin, 1980). S'il est difficile, faute de données, de caractériser les immigrants qui ont par la suite émigré vers un autre pays ou qui ont effectué une migration de retour, on sait que la propension à migrer vers une autre province est très sélective, notamment en ce qui concerne la

langue. La migration différentielle a pour conséquence la sous-estimation des transitions vers l'anglais. En outre, cette sous-estimation varie selon les caractéristiques socio-économiques des immigrants allophones. Par exemple, il est probable que les diplômés universitaires soient plus affectés par cette sous-estimation puisque ceux-ci démontrent généralement une mobilité accrue et qu'ils ont plus de chance d'avoir été formés en anglais<sup>11</sup>. Tout comme les anglophones, les allophones les plus anglicisés ont quitté le Québec en grand nombre après l'adoption de la loi 101 ou lors des deux référendums sur la souveraineté du Québec, en 1980 et en 1995, renforçant ainsi l'effet de période attribué à la Charte.

Une autre limite de cette étude, aussi reliée à l'utilisation du seul recensement de 2006, concerne la composition des catégories de la variable *origine ethnoculturelle de la mère* définie par la période d'immigration et l'âge à l'arrivée. Par exemple, le nombre de mères avec enfants à la maison arrivées avant 1977 à 15 ans ou plus et recensées en 2006 n'est pas très élevé, puisqu'elles ont toutes plus de 45 ans par définition. Cela nous a obligés à considérer tous les enfants âgés de moins de 15 ans plutôt que seulement les plus jeunes. Si cela nous permet d'ajouter des cas à notre analyse et surtout d'avoir suffisamment de cas dans chacune des catégories de cette variable, plus l'enfant est âgé, moins les chances sont élevées que les « parents » que nous associons au moyen des liens entre les personnes d'une même famille soient les véritables parents de ces enfants, les ruptures d'unions étant fréquentes au Québec. Néanmoins, il est probable, compte tenu de la forte endogamie, que même dans les cas où le père ou la mère « attribués » soient un nouveau conjoint ou une nouvelle conjointe du parent, les caractéristiques de ce partenaire soient assez semblables à celles du parent remplacé. De plus, considérant que les adultes qui vivent avec l'enfant sont des personnes significatives pour lui, même s'il s'agit de beaux-parents, il n'est pas erroné d'utiliser les caractéristiques de ceux-ci pour expliquer les transitions linguistiques observées dans notre population à l'étude.

Par ailleurs, on peut s'interroger sur la catégorie de référence de cette variable. Qui sont les allophones nés au Canada? D'une part, il s'agit d'un groupe assez hétérogène composé en grande partie des enfants des immigrants arrivés dans les années 1970 ou avant. Cette sous-population se compose surtout de descendants d'immigrants de langue maternelle italienne (31 %) ou grecque (8 %), mais aussi, dans une moindre mesure,

---

11. Environ la moitié des étudiants allophones fréquentent l'université de langue anglaise.



espagnole (3 %) ou portugaise (4 %). Bon nombre de ces immigrants ont connu une forte anglicisation et leurs comportements linguistiques sont, en fait, en partie responsables de l'adoption de la loi 101. Il n'est peut-être pas étonnant dans ce contexte que la plupart des catégories de la variable *origine ethnoculturelle de la mère* indiquent une plus forte propension à choisir le français que les membres de la catégorie de référence. Une analyse réalisée à l'aide des données de plusieurs recensements permettrait de mieux cerner les déterminants des transitions linguistiques mis en évidence par cette étude.

### BIBLIOGRAPHIE

- ANCTIL, P. 1984. « Double majorité et multiplicité ethnoculturelle à Montréal », *Recherches sociographiques*, 25, 3 : 441-456.
- BÉLAND, P. 2004. « Dis-moi d'où tu viens, je te dirai quelle est ta langue de travail », dans M. VENNE (dir.), *L'annuaire du Québec 2005* : 200-207.
- BÉLANGER, A., R. LACHAPPELLE et P. SABOURIN. 2011. *Persistence et orientation linguistiques de divers groupes d'allophones au Québec*. Office québécois de la langue française. Document téléchargeable en ligne à partir du lien : [http://www.oqlf.gouv.qc.ca/etudes2011/20110909\\_Persistence\\_orientation.pdf](http://www.oqlf.gouv.qc.ca/etudes2011/20110909_Persistence_orientation.pdf)
- CARON MALENFANT, É., A. LEBEL et L. MARTEL (2010). *Projections de la diversité de la population canadienne*. Ottawa : Statistique Canada.
- CARPENTIER, A. 2004. *Tout est-il joué avant l'arrivée ? Étude des facteurs associés à un usage prédominant du français ou de l'anglais chez les immigrants allophones arrivés au Québec adultes*. Québec : Conseil de la langue française.
- CASTONGUAY, C. 1997. « Évolution de l'assimilation linguistique au Québec et au Canada entre 1971 et 1991 », *Recherches sociographiques*, 38, 3 : 469-490.
- CHISWICK, B. R. et P. W. MILLER. 1994. « Language choice among immigrants in a multi-lingual destination », *Journal of Population Economics*, 7 : 119-131.
- FOURNIER, H. 1994. « Les immigrants allophones : la langue qu'ils parlent à la maison », *Tendances sociales canadiennes*, 35 (publication de Statistique Canada disponible en ligne, n° 11-008 au catalogue).
- GRONDIN, C. 2007. *Connaissance des langues officielles chez les nouveaux immigrants : à quel point est-ce important sur le marché du travail ?* Ottawa, Statistique Canada (n° 89-624-XIF au catalogue).
- HOULE, R. 2011. « Évolution récente de la transmission des langues immigrantes au Canada », *Tendances sociales canadiennes*, 92 (publication de Statistique Canada disponible en ligne, n° 11-008 au catalogue).
- LACHAPPELLE, R. 1981. « L'évolution de la composition ethnique et linguistique », dans R. BRETON, J. G. REITZ et V. VALENTINE, *Les frontières culturelles et la cohésion du Canada*, Montréal, Institut de recherches politiques : 33-61.

- LACHAPELLE, R. 1989. « L'immigration et le caractère ethnolinguistique du Canada et du Québec », dans MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, *Actes du Séminaire scientifique sur les tendances migratoires actuelles et l'insertion des migrants dans les pays de la francophonie*, Québec, Gouvernement du Québec : 159-177.
- LACHAPELLE, R. et J. HENRIPIN. 1980. *La situation démolinguistique au Canada : évolution passée et prospective*. Montréal : Institut de recherches politiques.
- MARMEN, L. et J.-P. CORBEIL. 2004. *Les langues au Canada. Recensement de 2001*. Ottawa : Patrimoine canadien et Statistique Canada.
- MONNIER, D. 1993. *Les choix linguistiques des travailleurs immigrants et allophones. Rapport d'une enquête réalisée en 1991*. Québec, Les Publications du Québec, dossiers du Conseil de la langue française n° 37.
- O'BRYAN, K. G., J. G. REITZ et O. M. KUPLOWSKA. 1976. *Les langues non officielles : étude sur le multiculturalisme au Canada*. Ottawa : Approvisionnement et Services Canada.
- TERMOTE, M. 2011. *Perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal (2006-2056)*. Office québécois de la langue française.
- TURCOTTE, M. 2006. « La transmission de la langue ancestrale », *Tendances sociales canadiennes*, 80 : 23-30 (publication de Statistique Canada disponible en ligne, n° 11-008 au catalogue).
- VELTMAN, C. J., J.-A. BOULET et C. CASTONGUAY. 1979. « The economic context of bilingualism and language transfer in the Montreal metropolitan area », *Canadian Economic Journal* : 468-479.
- WATERS, M. C. et T. JIMÉNEZ. 2005. « Assessing Immigrant Assimilation : New Empirical and Theoretical Challenges », *Annual Review of Sociology* : 105-125.

## ANNEXE: DÉFINITION DES CONCEPTS

**Allophone** : personne dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français.

**Anglophone** : personne dont la langue maternelle est l'anglais.

**Francophone** : personne dont la langue maternelle est le français.

**Francotrope** : allophone né dans un pays membre de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF, essentiellement des anciennes colonies françaises ou belges), ou dont la langue maternelle est soit une langue romane, soit une langue parlée dans un des pays de l'OIF. Le terme « francotrope », introduit par Charles Castonguay, provient de la juxtaposition du préfixe « franco » (pour francophone) et du suffixe « trope » (du grec *tropos* qui signifie « tour, direction »). Les francotropes sont les allophones qui en sont les plus susceptibles de réaliser une substitution linguistique en faveur du français.

**Persistance linguistique** : elle survient lorsqu'un enfant parle le plus souvent à la maison la langue maternelle de ses deux parents.

**RMR de Montréal** : Région métropolitaine de recensement de Montréal, composée de l'île de Montréal et de sa banlieue (appelée « couronne de Montréal » dans le texte).

**Substitution linguistique intergénérationnelle** : elle survient lorsque la langue parlée le plus souvent à la maison par un enfant est différente de la langue maternelle d'un de ses parents. Il s'agit de la combinaison de deux mobilités linguistiques : de la langue maternelle du parent allophone à celle de l'enfant (mobilité intergénérationnelle) et, pour l'enfant, de sa langue maternelle à sa langue d'usage à la maison au moment du recensement (mobilité intragénérationnelle).

## ABSTRACT

**Alain BÉLANGER, Patrick SABOURIN and Réjean LACHAPPELLE**

**An analysis of the determinants of inter-generational linguistic mobility among allophone immigrants to Quebec.**

Immigration is playing a larger part in demographic growth in Quebec; according to Canada Statistics, by 2031 30% of residents of the metropolitan census area of Montreal may be born outside the area. Allophones will be numerically more important, and their linguistic choices will therefore have an increased effect on the demolingistic balance of Quebec. The aim of this article is to analyse the demographic, ethno-cultural and socio-economic factors associated with intergenerational linguistic transfer to one or the other of the two official languages, using a logistic regression applied to the micro-data of the 2006 Canadian census. The analysis is of families made up of two parents of opposite sexes and at least one child aged under 15. The results demonstrate the effects of the provisions of the Charte de la langue française (law 101) in explaining the linguistic choices of allophones, and also the importance of the selection of Francotrope immigrants. However the attraction of English remains significant for allophones settling in Quebec, especially for the most highly educated and for the better-off socio-professional classes.